

Réunion MÉTIER S

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



Bonne année
2023

CMA,
Artisans(es) de la
Nouvelle Économie

NOUVEAU...
APPLICATION
CMAR

RENCONTRES
VISITES
ENTREPRISES
ARTISANALES

COUP DE
PROJECTEUR

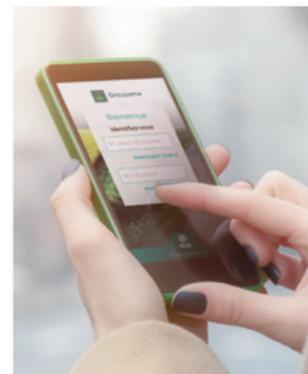
LA MUTUELLE SANTÉ COLLECTIVE* DE GROUPAMA OCÉAN INDIEN : un gage d'excellence pour les chefs d'entreprise et leurs salariés !

+ DES ENGAGEMENTS DE SERVICE À LA RÉUNION

- > **Rapidité :** • 80% des demandes de devis (dentaire, optique) **traitées sous 48h.**
• 95% des prises en charge hospitalières **validées sous 24h.**
- > **Réactivité :** • Des **conseillers spécialisés et une plateforme dédiée** pour mieux vous servir.
• **Un service client local** multicanal orienté vers la satisfaction client.
- > **Simplicité :** • **Un tiers payant généralisé à La Réunion** avec nos 5 300 professionnels de santé conventionnés Groupama. Fonctionne aussi en Métropole et à Mayotte.

+ DES SERVICES EN LIGNE

- > **Un extranet entreprise** pour **mettre à jour vos effectifs** en temps réel.
- > **Une application mobile** pour vos salariés, disponible 24h sur 24, permettant de gérer en toute simplicité leur contrat santé.
- > **Nos opticiens partenaires SEVEANE**, géolocalisables sur l'application mobile « Groupama et moi ». Bénéficiez de tarifs préférentiels jusqu'à -40% sur les verres et -15% sur les montures.



groupama.fr

0262 300 300

appel non surtaxé

*Pour les conditions des garanties et des services cités, se reporter au contrat et voir conditions en agence.
Groupama Océan Indien – Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de l'Océan Indien - 7 rue André Lardy CS 41035
97833 Sainte-Marie 314 635 319 RCS Saint-Denis - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de
Contrôle Prudential et de Résolution située 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.
© : vectorportal.com - Shutterstock - Août 2022.



Groupama
la vraie vie s'assure ici





ÉDITO

L'année 2022 s'achève et nous n'avons pas vu le temps passé, occupés à déployer notre programme de mandature qui se poursuit dans un contexte de changement de paradigme, modifiant de manière forte les fondamentaux de notre environnement économique et social : la question de l'énergie, du pouvoir d'achat ou encore des approvisionnements sont des facteurs qui impactent de manière forte l'ensemble de nos filières et, nous serons attentifs à porter la voix des entreprises auprès des pouvoirs publics sur ces sujets.

Si nous devons mettre l'accent sur un domaine, c'est bien celui de la COMMUNICATION. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le tournant a été amorcé pour mieux partager avec vous tout ce que votre CMA fait chaque jour pour améliorer votre environnement, vous aider dans vos démarches et vos projets.

Aujourd'hui, l'application mobile CMAR vous permet d'effectuer toutes vos démarches en ligne et d'être informé en temps réel. Cet outil va incontestablement révolutionner notre communication avec vous et je vous invite à installer, si ce n'est déjà fait, cette application sur votre smartphone sans attendre pour ne pas rater une seule information utile pour votre entreprise et vos activités.

Dans le prolongement de ce lancement, nous nous attachons à finaliser le projet de WEB TV que nous espérons lancer avant la fin du prochain semestre 2023.

Nos équipes préparent activement le lancement du Pass CMA Liberté en tout début 2023 pour soutenir, par une approche modernisée, la relation que nous entretenons avec tous nos ressortissants. Ce lancement marquera fortement le début de l'année qui arrive.

Pour terminer, en cette période de fin d'année je vous présente tous mes vœux de santé et de réussite pour vos projets personnels et professionnels.

Que 2023 soit une année de sortie durable des crises et nous conduisent sur le chemin de la prospérité retrouvée.

Mes collègues élus, les collaborateurs de votre CMA et moi-même vous souhaitons de belles fêtes et une très bonne année 2023.

Bernard Picardo

Président de la CMAR

SOMMAIRE

**A votre rencontre
Visites des entreprises
Artisanales** **04**

**Artisans, devenez
partenaires
Agir Plus d'EDF !** **08**

**Coup de projecteur le
médiateur des entreprises** **10**

**Nouveau !
L'application de la CMAR** **11**

CMA Pass Liberté **14**

Dossiers **16 -18 -19**

- Aide aux petits investissements
- Statut du conjoint
- Nouvelle mentions

**Zoom sur
l'apprentissage** **22**

**Offres de services
de la CMA** **23**

**Réunion Métiers est une publication de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la
Réunion.**

42 rue Jean-Cocteau-97490 Sainte-Clotilde
Tél. 0262 21 04 35 - Fax. 0262 21 68 33
Mail : cdm@cma-reunion.fr
Site : www.artisanat974.re

Directeur de la publication : Bernard Picardo
Rédaction : Jean-Marie TINCRES
Mise en page : Murielle Gault - Crédit photos :
Service Communication de la CMAR
Impression : COLORPRINT
Tirage : 9 000 exemplaires Dépôt légal
n°2017/71- Imprimé sur papier écologique issu
de forêts gérées durablement (PEFC/FSC).
La rédaction décline toute responsabilité
concernant les informations et les visuels
figurant sur les annonces publicitaires.

À votre **RENCONTRE**

DANS LE NORD

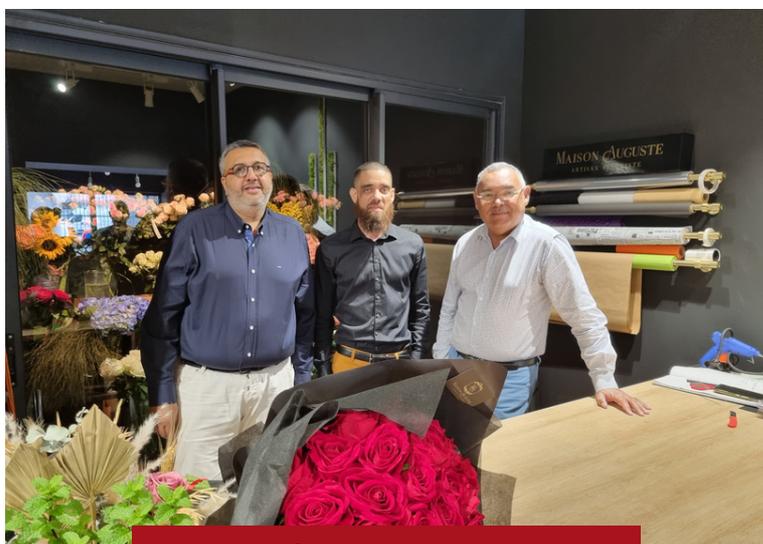
Derrière chaque talent se cache un artisan de la Réunion!



Frank's Coiffeur / Barbier



Mélimélo à la Bouche



Maison Auguste



Boulangerie TOSCA

Derrière chaque talent se cache un artisan de la Réunion !



Charcuterie Chez Chris



Termo Metal Réunion



Ounarosa Institut



Laboratoire Exceldent



Equilibre Orthopédie

Derrière chaque talent se cache un artisan de la Réunion!



Yana Esthetik



Impex Com



Ayave Pâtisserie



Métallerie SOUPOU



L'art 2 la Pierre



Beauty Vibes

Derrière chaque talent se cache un artisan de la Réunion!



Mamilafé



Menuiserie Outchana



Steff Glacier



Soja d'Asie

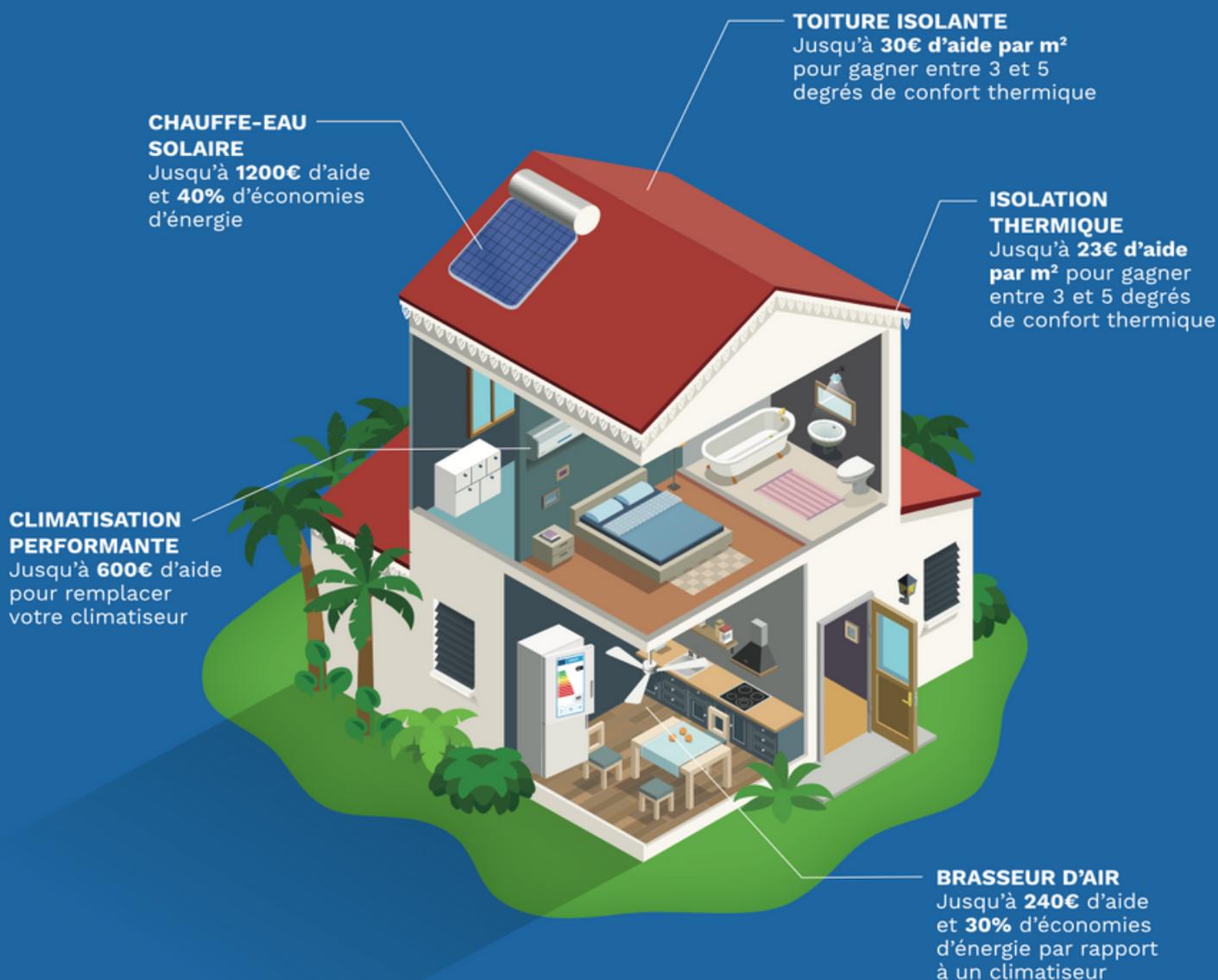


Mozza Run



Arrangé Blard

MES TRAVAUX FINANCÉS, C'EST LE MOMENT DE FAIRE DES ÉCONOMIES !



Découvrez le montant de vos aides financières sur reunion.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Artisans, devenez partenaires Agir Plus d'EDF !

En janvier 2019, La Réunion se dotait d'un cadre territorial de compensation destiné à soutenir les travaux d'économies d'énergie des foyers réunionnais, entreprises et collectivités. Etabli par le Comité Territorial pour la Maîtrise de La Demande en Energie, composé de la DEAL, de l'ADEME, de La Région Réunion et d'EDF, ce document réglementaire recense l'ensemble des aides financières applicables sur des travaux et équipements économes en énergie. Isolation, chauffe-eaux solaires, brasseurs d'air, climatisation performante, protections solaires des baies et

façades, éclairage LED...En 2021, près de 30 000 foyers ont bénéficié d'au moins une offre Agir Plus d'EDF, soit environ 25 millions d'euros de primes économies d'énergie versées aux partenaires installateurs Agir Plus d'EDF, lesquels déduisent ces primes de leurs devis. A ce jour, EDF compte plus de 150 partenaires dans son réseau.

Une collaboration fructueuse en faveur des économies d'énergie

En 2021, les primes Agir Plus d'EDF ont permis la réalisation de plus de 500 000m² d'isolation soit 5 000 chantiers en moyenne. Avec 70% des propriétaires de maisons individuelles équipés de chauffe-eaux solaires, les primes économies d'énergie ont permis l'installation de 10 700 chauffe-eaux solaires supplémentaires. L'offre brasseurs d'air, qui intéresse de plus en plus les réunionnais pour le confort d'été a elle aussi connu une croissance exponentielle avec plus de 37 000 brasseurs d'air installés dans les logements individuels et collectifs en 2021.



ARTISANS, DEVENEZ PARTENAIRES AGIR PLUS D'EDF !

Rendez-vous ICI :



En contrepartie, la climatisation performante affiche des placements un peu timides en 2021 avec plus de 750 climatiseurs performants installés, mais cette offre tend à gagner en croissance en 2022. Enfin, l'éclairage performant n'est pas en reste avec plus de 4000 chantiers d'éclairage intérieur dont 300 luminaires installés dans des parties communes.

EDF a identifié de nouvelles pistes d'économies d'énergie financées par le cadre de compensation, ce qui représente pour ses entreprises partenaires, de nouveaux leviers de croissance. Protection solaire des ouvrants (volets persiennés, auvents, stores extérieurs à lames orientables), froid commercial (meubles frigorifiques à froid positif et négatif), et éclairage des parties communes (luminaires à modules LED équipés de détecteurs de mouvement).

Le partenariat Agir Plus d'EDF est un partenariat gagnant-gagnant. EDF s'est engagée à accompagner ses partenaires dans leur activité grâce à des webinaires et réunions de filière afin d'échanger sur

l'actualité des réglementations liées à leurs métiers mais aussi sensibiliser les entreprises sur la sécurité des biens des personnes sur les chantiers et la qualité des travaux. Des supports d'aides à la promotion des offres Agir Plus et des campagnes de communication sont également financées par EDF et contribuent en partie à leur chiffre d'affaires. En 2021, le site internet d'EDF a comptabilisé plus de 16 000 demandes de devis.

Des travaux d'économies d'énergie de qualité

EDF s'engage auprès de ses clients à proposer un réseau de professionnels qualifiés et certifiés RGE. Mais aussi, des équipements et matériaux de qualité pour garantir des gains énergétiques durables. C'est pour cela que chaque partenariat avec EDF requiert en fonction de l'activité exercée, des qualifications spécifiques. Qualibat / RGE pour l'isolation, Qualisol pour le chauffe-eau solaire, Qualiflec pour la pose de brasseurs d'air,...





Le médiateur des entreprises

Restaurer la confiance entre les acteurs économiques

➤ Dans quels cas fait-on appel à vous ?

Restaurer la confiance et le dialogue est un besoin dans de très nombreux cas, et je ne peux pas tous les citer ici. J'interviens sur des différends liés à des clauses contractuelles déséquilibrées ; la modification unilatérale ou la rupture brutale de contrat ; le non-respect d'un accord verbal ; pour des conditions de paiement non respectées (retards de paiement, retenues injustifiées, pénalités abusives) ; des services ou marchandises non conformes. Toutes les questions peuvent être posées en amont d'une saisine, via le formulaire en ligne. Une réponse sera donnée dans un délai très court par téléphone ou courriel : aucune personne, entreprise ou autre organisme n'est laissé sans réponse.

➤ Quels sont vos résultats ?

Un réseau de médiateurs délégués, tous formés à la médiation, a été constitué pour former un maillage sur l'ensemble du territoire afin de saisir les enjeux de terrain qui compliquent le quotidien des entreprises. En moyenne, 3 médiations sur 4 aboutissent à une solution co-construite et négociée entre les parties, se concrétisant soit par un protocole d'accord signé, soit par un accord verbal. L'objectif final étant, au-delà de trouver une solution au différend existant, de continuer à travailler ensemble. Seulement 14% des organisations sollicitées refusent de venir en médiation.

➤ Comment se déroule une médiation ?

La saisine se fait obligatoirement sur le site internet du Médiateur des entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>; c'est le mandat qui me permet d'agir. La recevabilité du dossier est étudiée et un médiateur

prend contact avec le demandeur dans les 7 jours afin de confirmer l'éligibilité de la médiation. Ensuite se déroule le processus : le médiateur réunit les 2 médiés (face-à-face, visioconférence ou téléconférence). Après l'accord sur le désaccord, des solutions communes de voies de sortie sont élaborées par les médiés. La médiation peut alors être clôturée. Il faut noter que les délais de recours sont interrompus devant le juge administratif ou suspendus devant le juge judiciaire au moment de l'entrée en médiation. Ils recommencent à courir à l'issue de la médiation.

➤ Quels apports pour les chefs d'entreprise ?

En limitant les recours aux tribunaux, ce mode amiable de règlement des différends permet de réduire des coûts et les délais. La médiation permet en outre, dans la plupart des cas, de poursuivre la relation commerciale dans de bonnes conditions, après le règlement amiable du litige.

➤ Vous êtes à La Réunion ?

Le Médiateur des entreprises est présent dans quasiment tous les territoires y compris à La Réunion, via la Médiatrice régionale déléguée, Marie-Françoise JOURDAN : marie-francoise.jour-dan@deets.gouv.fr. Elle est fortement engagée depuis 3 ans dans cette mission, notamment en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux d'une solidarité économique renforcée via la Charte et le Label Relations fournisseurs et achats responsables.

Pour en savoir plus ?

Mon site internet :

<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/le-mediateur-des-entreprises>

Mes publications :

<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/publications-mediateur-des-entreprises>

Sur le parcours Relation Fournisseurs et Achats Responsables :

<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/pour-des-relations-fournisseurs-responsables>

Et bien sûr, votre Médiatrice régionale déléguée des Entreprises :

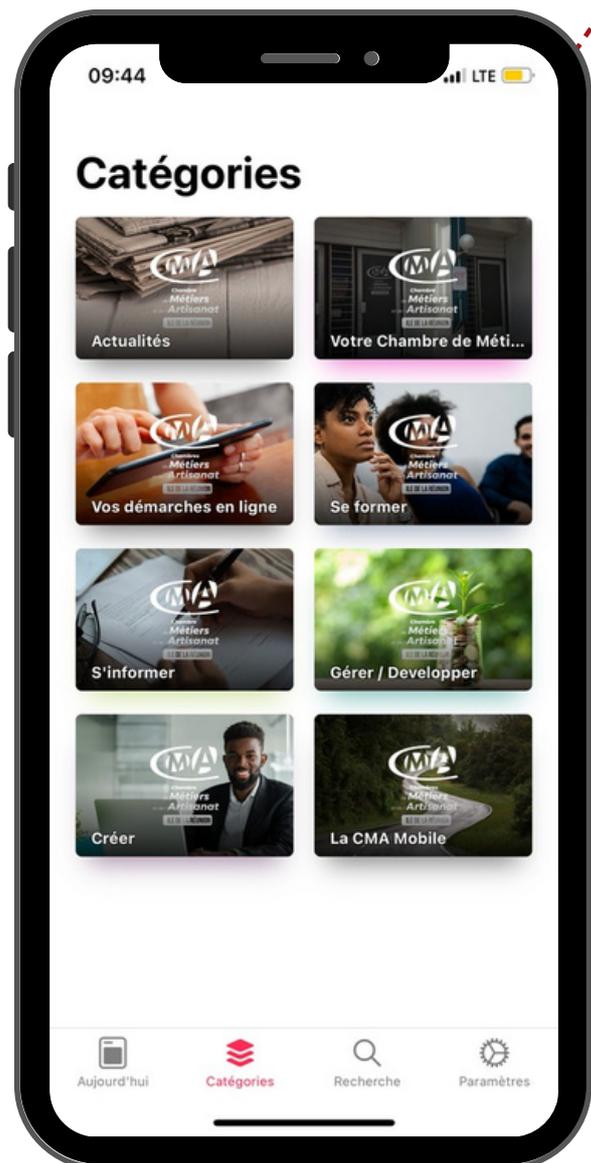
marie-francoise.jourdan@deets.gouv.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

NOUVEAU !



Toute l'actualité, les informations et les services de l'Artisanat dans votre **application**

- ✓ Démarches en ligne
- ✓ Demander sont extrait d'immatriculation D-1
- ✓ Recevoir des notifications en temps réel pour ne manquer aucune info
- ✓ Demander sa carte professionnelle
- ✓ Contactez en 1 clic votre interlocuteur

Scannez pour télécharger l'application **CMAR**



 Google play



 App Store

 **CMAR: 0262 21 04 35**



Convention CAPEB-CMAR-SOLIHA

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de La Réunion) et l'association SOLIHA s'unissent pour soutenir le secteur du BTP.



Convention CMAR-CROEC

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de La Réunion : des partenaires au service des dirigeants d'entreprises artisanales.



Convention CMAR- MAIRIE DE ST-ANDRÉ

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la mairie de Saint André, ont signé une convention-cadre, pour le développement des entreprises artisanales en présence des élus de la CMA en charge du secteur Est. L'objectif, simplifier la vie des entrepreneurs, faciliter le déploiement des offres de la Chambre de Métiers, rapprocher la CMA de ses ressortissants.



Convention CMAR- BAC RÉUNION-RÉUNION EMPLOI

La CMAR, la BAC Réunion & Réunion Emploi, conjuguent leurs offres de services par l'intermédiaire de l'insertion sociale et professionnelle, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises et favoriser le retour à l'emploi salarié.

Convention CMAR-FCBA

Partenaire privilégié des entreprises, FCBA est à l'écoute de leur environnement technique et économique, pour les aider à intégrer les innovations technologiques et s'adapter à l'évolution rapide des marchés.

S
I
G
N
A
T
U
R
E

D
E
C
O
N
V
E
N
T
I
O
N
S

UNE ADHÉSION, DE NOMBREUX AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

• UN PRÉ-EXAMEN DE VOTRE DÉCLARATION FISCALE

Cette étape permet de vérifier la conformité de votre liasse fiscale.

• UN CONTRÔLE DE COHÉRENCE DE LA LIASSE FISCALE ET DE LA TVA (si assujetti)

Ce contrôle diminue les risques de redressement de l'administration fiscale.

• LA TÉLÉTRANSMISSION DE LA DÉCLARATION FISCALE

Après saisie de votre déclaration fiscale sur notre site internet, nous la télétransmettons aux services fiscaux.

• LA RÉDUCTION D'IMPÔT DE 915 € (BOI-IR-RICI-10 - Régime micro option pour le réel simplifié)

Afin d'inciter les contribuables à opter pour un régime réel d'imposition et à adhérer à notre organisme de gestion, le Code Général des Impôts (CGI) prévoit une réduction de la cotisation d'impôt sur le revenu, correspondant aux 2/3 des dépenses exposées pour la tenue de la comptabilité et pour l'adhésion à un organisme agréé.

• LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PERFORMANCE PERMETTANT DE VOUS SITUER PAR RAPPORT À LA CONCURRENCE

Le dossier de performance permet notamment au chef d'entreprise de se situer rapidement sur son marché, par rapport à sa concurrence et de visualiser les informations conjoncturelles de son secteur d'activité. Il peut être présenté à un tiers (banque, investisseur...) pour attester du positionnement de l'entreprise sur le marché.

• L'EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE (ECF) ET L'OBTENTION POTENTIELLE D'UN LABEL DE CONFORMITÉ FISCALE

L'ECF contribue au civisme fiscal et vise à renforcer la sécurité juridique des entreprises. Le label témoigne de la bonne foi de l'entreprise auprès de l'administration fiscale, la différencie de la concurrence, accroît la confiance de ses clients, partenaires et fournisseurs.

Avec la dispense de pénalités fiscales (BOI-CF-INF-30-40)

Si des régularisations sont faites de manière spontanée sur les insuffisances, inexactitudes ou omissions que comportent les déclarations des années précédentes et dans les 3 mois de l'adhésion, il n'y aura aucune application de pénalités.

Ces régularisations ne doivent pas découler de manœuvres frauduleuses, ni avoir donné lieu à une notification de redressement ou à une procédure administrative ou judiciaire.

• L'ACCÈS À UN ESPACE PRIVÉ INTERNET

L'espace privé de notre site Internet vous permet d'accéder à vos documents : compte-rendu de mission, liasses fiscales, votre dossier de gestion, des informations d'actualité, etc.

• UN COMPTE-RENDU DE MISSION

Nous établissons annuellement un Compte-Rendu de Mission (CRM) sur lequel nous donnons un avis à propos de votre déclaration fiscale (CRM mis à votre disposition dans votre espace privé sur notre site Internet).

• L'ACCÈS À DES STATISTIQUES LOCALES (Baromètre de la TPE)

Du fait de notre appartenance à un réseau de proximité, les OGA DATA ANALYST implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin, nous sommes à même de fournir des informations utiles et innovantes, tant pour les entreprises que pour les experts-comptables qui les accompagnent.

• DES CONSEILS, NOTAMMENT FISCAUX AINSI QU'UNE REVUE D'INFORMATION

Nous sommes à votre écoute toute l'année et vous communiquons régulièrement une revue d'information.

• L'ACCÈS À DES FORMATIONS DISPENSÉES PAR DES EXPERTS

Pour vous permettre d'améliorer vos compétences, nous organisons plusieurs sessions de formation. Ces moments sont aussi l'occasion d'échanger avec d'autres dirigeants d'entreprise et de nouer des contacts.

Pour en savoir plus : www.ogea.re - onglet "formations".

• L'ACCÈS À DES NOUVEAUX SERVICES

dont la Plateforme locale d'avantages et de services clé en main Cartatout dès janvier 2023.

• L'ACCÈS À UN RÉSEAU (partenaires institutionnels et privés, chefs d'entreprises)

avec notamment l'organisation annuelle du Village des Indépendants et des Entrepreneurs - VIE.



ogea@ogea.re



Contactez-nous !

0262 21 73 58

Organisme mixte de gestion agréé

OGEA Réunion est à vos côtés depuis plus de 40 ans.
Profitez de notre expérience pour gagner en performance !

LA FORMATION CONTINUE

Un atout pour contribuer à la pérennité des entreprises ...

La CMA vous propose une gamme complète de formations de perfectionnement.



Formation



Maîtrise



Perfectionnement



Gestion d'entreprise

➤ **Scannez ce QR code**
et découvrez
nos offres !



Formation continue

“ COMMUNIQUEZ DANS

vos

magazine

Réunion
MÉTIER



VOS PETITES ANNONCES !

Toute l'actualité de notre CMA

Le magazine de référence de l'artisanat

Alimentation - Bâtiment - Services...

Production - Métiers d'art...

- Fonds de commerce
40 m²
- Centre ville de Saint Denis
- Machines à coudre et petits
matériels
- Libre de suite
- Contact Mme GAUTHIER

au 0262 94 34 34

Mail : jc.auzeine@gmail.com

TÉL : 06 92 85 73 47

Faites décoller votre activité

avec Inter Invest Outre-mer, l'expert en ingénierie financière et fiscale

Bénéficiez d'aides fiscales

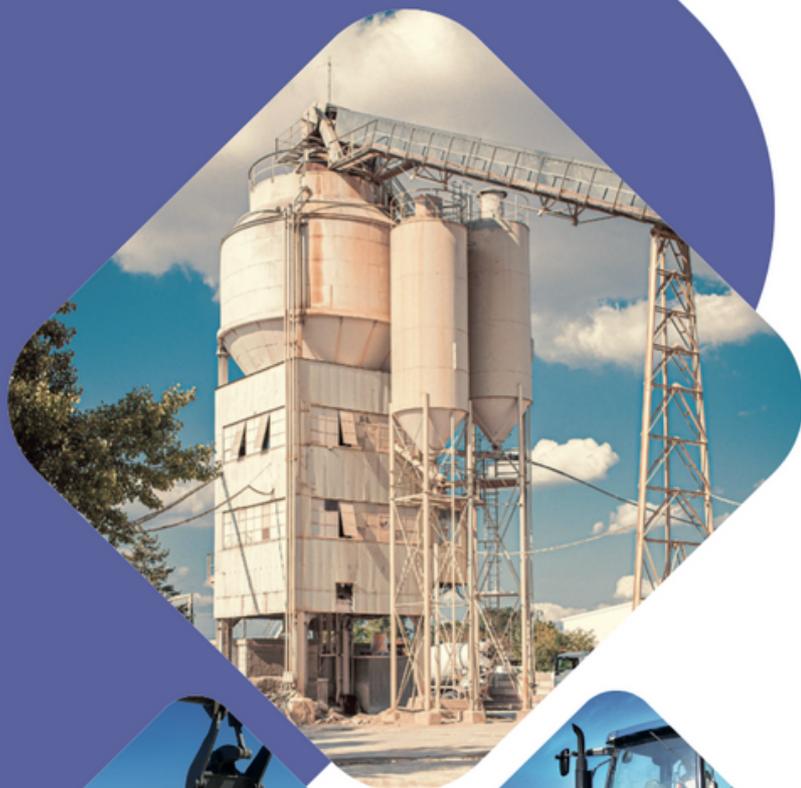
Défiscalisation industrielle en Girardin & Crédit d'impôt

Renforcez vos fonds propres

Fonds d'Investissement de Proximité Outre-mer

Financez vos projets

Crédit-Bail (équipement industriel, automobile pour sociétés et particuliers)



inter invest
outre-mer

02 62 44 54 45
contact974@inter-invest.fr

3, avenue Théodore Drouet
Bât. 21, ZAC 2000 - CS 41121 - 97829 Le Port Cédex

Inter Invest Outre-mer est une société du Groupe Inter Invest. Inter Invest SA au capital de 10 000 200 € - Immatriculation au RCS de Paris : B 383 848 660 n° SIREN : 383 848 660 00 122 - Code APE : 6832B - Agréée par l'ACPR en qualité de Société de Financement & d'Entreprise d'investissement - Code interbancaire (CIB) 16758

Aide aux petits investissements

Artisans, Chefs d'entreprise, vous êtes une TPE dans le domaine du BTP, de l'agroalimentaire, du commerce de proximité ? Bénéficiez d'une aide financière pour vos petits investissements !

La crise COVID a durement impacté l'économie réunionnaise.

Les petites entreprises artisanales du BTP, de l'agroalimentaire et du commerce de proximité portent aujourd'hui encore les stigmates de cette crise inédite. Pour les aider à se relever, la Région Réunion met en place une aide exceptionnelle dans le cadre du dispositif React UE.

Cette mesure, réservée aux entreprises de moins de 10 salariés (TPE) a pour objectif de financer de petits investissements parfois nécessaires à la relance d'une activité.

Plafonnée à 15 000€, l'aide permet de financer des projets d'investissement d'au moins 10K€. Ainsi, les dépenses dans les études, le conseil, les frais externes commerciaux ou encore les travaux figurent-ils dans la liste des opérations finançables par le dispositif.

Dans le détail, voici la liste des dépenses éligibles. Pour les entreprises de l'agroalimentaire et le BTP :

- Investissements matériels neufs ou reconditionnés à neufs ;
- Dépenses immatérielles (études, conseil, etc.) ;
- Frais d'acheminement ;

- Frais d'installation des matériels et logiciels, etc. ;
- Frais externes commerciaux ou de design liés aux nouveaux produits envisagés ;
- Communication liée à l'intervention du POE FEDER ;
- Hangar, atelier, travaux d'aménagement et agencement des locaux (dans la limite de 50% de l'assiette).

Pour les entreprises commerciales situées en centre-ville :

- Dépenses liées à l'aménagement des locaux commerciaux (vitrines, enseignes, etc.) ;
- Equipements destinés à assurer la sécurité des locaux et des personnes notamment pour répondre aux protocoles mis en oeuvre dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID 19 ;
- Aménagements destinés à faciliter l'accessibilité à tous les publics ;
- Equipements professionnels ;
- Mobiliers participant à la mise en oeuvre de l'activité en recherchant des équipements à basse consommation d'énergie.



ENSEMBLE, DÉVELOPPONS LA RÉUNION

AVEC

i-RUN by BFC

Profitez d'un taux exceptionnel à partir⁽¹⁾ de 1,25% l'an.
Professionnels, la BFC s'engage pour vous et pour l'économie réunionnaise !

Lancé en 2018, i-RUN by BFC, développé en partenariat avec la Région Réunion et le FEI (Fonds Européen d'Investissements), est une **solution unique et innovante à La Réunion**. Cet instrument de financement percutant, dynamise la croissance économique de l'île et soutient le développement de ses entreprises.

Favorisant la création d'emplois et l'accès au crédit pour les entrepreneurs réunionnais grâce à un produit bancaire plus simple, plus rapide, avec des garanties allégées, et moins cher, i-RUN by BFC c'est déjà plus de 450 projets financés !

i-RUN c'est de 5 000 € à 3 000 000 € de financement pour vos investissements, à des conditions exceptionnelles.

Découvrez les témoignages de nos clients
et rejoignez la communauté sur :



Rencontre
avec Jérémie CHAPMAN,
directeur de la société

AGONOV

Après plusieurs années d'expérience en bureaux d'études en métropole, et en tant que responsable d'exploitation dans une usine de métallerie à La Réunion, c'est en 2019 que Jérémie décide de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale et ouvre sa première structure : AGONOV.

L'idée de départ : réunir au sein d'une même entreprise les activités de bureau d'étude et de fabrication en métallerie, tôlerie

et chaudronnerie afin de donner vie aux idées de ses clients. Créateur d'innovations, AGONOV, est ainsi en mesure de suivre les projets qui lui sont confiés de A-Z, en leur apportant un panel de solutions, concoctées par des experts.

L'aventure AGONOV démarrait avec 3 salariés. 3 ans plus tard, ce sont 5 métalliers, 1 agent en bureau d'étude et 2 agents administratifs qui œuvrent au quotidien dans la réalisation des projets -les plus fous- des clients de la société.

« Nous avons besoin de garanties et nous n'avions pas un gros

capital de départ, c'est là qu'on nous a proposé de passer par la BFC. J'ai choisi i-RUN by BFC car c'était la seule banque qui a cru en mon projet.

Avec i-RUN by BFC j'ai pu investir dans des machines pour l'atelier, une ferme d'imprimantes 3D et acheter tous les outils informatiques pour pouvoir travailler dans la structure. »

Une idée, un projet ? N'attendez plus !
Comme Jérémie,
rendez-vous en agence BFC

ou contactez-nous
au 0262 409 900⁽²⁾

pour découvrir le dispositif i-RUN by BFC.

LE SOUTIEN APPORTÉ PAR CET INSTRUMENT FINANCIER DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE
« LA FINANCIÈRE RÉGION RÉUNION » EST COFINANCÉ PAR LA RÉGION, L'UNION EUROPÉENNE AU TITRE
DU VOLET FEDER ET PAR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES (FEIS)



C'EST VOUS L'AVENIR



BFC

(1) Sous conditions d'éligibilité, le taux peut varier en fonction de la durée du prêt. Voir conditions en agence BFC. (2) Coût d'un appel local, Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h15. Banque Française Commerciale Océan Indien - S.A. au capital de 16 666 800€ - Siège social 58, rue Alexis de Villeneuve - CS 21013 - 97404 Saint-Denis Cedex. R.C.S. Saint-Denis 330 174 470 - Groupe The Mauritius Commercial Bank et Groupe Société Générale - Intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS N° 07 030 315 - N° TVA intracommunautaire : FR21338179470 - Octobre 2022 - Crédit photos : Shutterstock. Souf erreur d'impression. Document non contractuel.

LA DÉMARCHE BIM

Le BIM, (Building Information Modeling ou en français « **modélisation des informations du bâtiment** ») est une nouvelle méthode de travail qui englobe l'ensemble des processus mis en œuvre pour organiser et structurer les informations relatives à un ouvrage de construction autour d'une maquette numérique.

Le BIM permet le partage de toutes les informations concernant un bâtiment, de sa conception jusqu'à son exploitation. Il peut être utilisé lors des diverses étapes d'un projet de construction en neuf comme en rénovation en passant par la phase travaux (chantier).

Grâce aux outils numériques et au BIM, vous pourrez :

- délivrer une construction de meilleure qualité : avec la maquette numérique, vous pouvez mieux estimer et analyser certains risques (erreurs de conception, défauts de construction...);
- permettre une meilleure maîtrise du budget et la réduction de certains coûts : avec la maquette numérique, vous pouvez délivrer des estimations plus précises ce qui permet d'optimiser certains coûts ;

- optimiser les délais de construction : avec le BIM, vous pouvez réduire le nombre d'erreurs et résoudre des problèmes (approvisionnement, réservation de matériels, choix techniques...) qui peuvent pénaliser un chantier ;
- renforcer votre compétitivité et gagner des chantiers : le BIM est un bon levier, notamment d'un point de vue commercial car il permet plus de proactivité et de valeur ajoutée avec le client (devis détaillé et rapide, simulation en 3D du projet...);
- favoriser la montée en compétence de vos salariés en valorisant le savoir-faire artisanal de votre entreprise.

Pour vous lancer et avoir toutes les infos à ce sujet, scannez le QR-CODE



Démarche BIM

L'ÉDITION 2023 DU PRIX STARS & MÉTIERS EST LANCÉE !

Organisé par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et la Banque Populaire, le prix « Stars & Métiers » encourage l'excellence et l'innovation dans l'artisanat. Il récompense des chefs d'entreprises passionnés qui s'adaptent aux mutations constantes et développent leur activité de manière exemplaire.

Les chefs d'entreprise peuvent concourir pour 3 grands prix:



Catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité. Prise en compte, notamment, des valeurs de la RSE inhérentes aux métiers de l'artisanat.



Catégorie récompensant l'innovation sous toutes ses formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale, ...).



Catégorie récompensant un développement commercial exemplaire (croissance forte sur une période courte). Résultats économiques obtenus, pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement.

Pour avoir plus d'information et pouvoir participer, scannez le QR-CODE



Stars & Métiers 2023

Nouvelles mentions

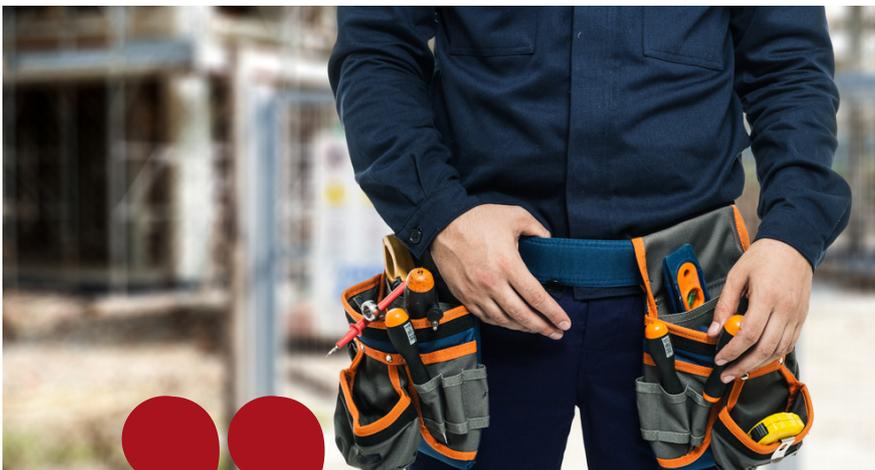
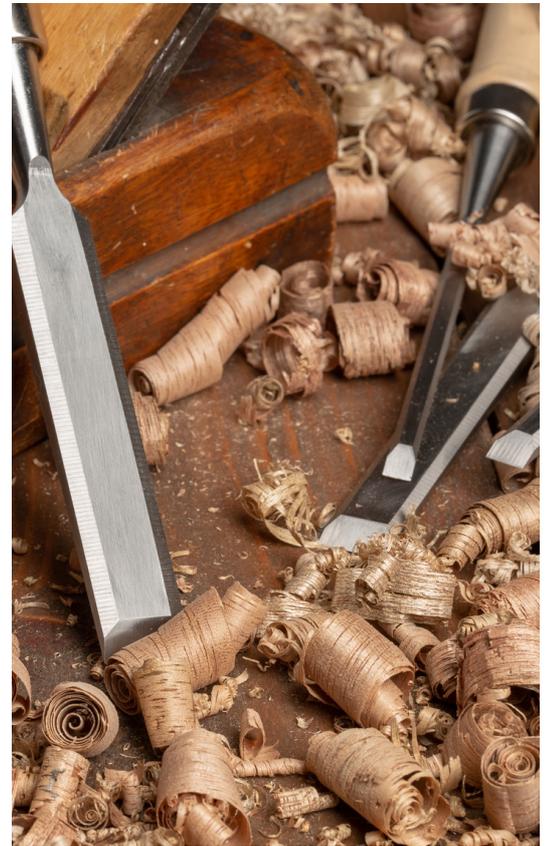
Depuis la réforme du 15 mai dernier, les créateurs d'entreprise individuelle sont dans l'obligation de faire mention de leur statut sur l'ensemble de leur documents commerciaux.

En pratique, les entrepreneurs ont deux options pour inscrire cette mention spécifique : en initiales ou en toutes lettres.

Pour finaliser son projet de création d'entreprise solo, le futur chef d'entreprise pourra donc écrire "EI" ou "Entrepreneur Individuel".

Avant ou après le nom, peu importe, l'important c'est la mention ! Bien entendu cela concerne uniquement le nom patronymique, inutile de faire apparaître le statut à côté d'un nom commercial. Ainsi, Ipolyne Robert (nom fictif), créatrice de mode, aura le choix entre :

- El Ipolyne Robert
- Ipolyne Robert El
- Entreprise Individuelle Ipolyne Robert
- Ipolyne Robert Entreprise Individuelle



Seuls les supports de communication, ne figurant pas dans la liste dressée par le code du commerce, sont exempts de nouvelle mention. Libre à chacun d'afficher son statut sur ses flyers, cartes de visite ou autres affiches !

ATTENTION, en cas de non-respect de cette obligation de mention, l'entrepreneur individuel s'expose à une amende de 750€. Par ailleurs, les créanciers pourront se servir sur son patrimoine personnel en cas d'impayés.

Entrepreneur individuel, un statut unique qui s'affiche partout !

La mention du statut doit apparaître sur tous les documents commerciaux :

- Les factures, les contrats, les devis
- Les Conditions Générales d'Utilisations (CGU)
- Les Conditions Générales de Vente (CGV)
- Les documents comptables (livre des recettes, registre des achats)
- Les lettres à l'administration (impôts etc...)
- Les documents bancaires (RIB, relevés de comptes)

PERMANENCES JURIDIQUES



Avocats



Expert Comptable



Notaire

NORD

**Dernier mercredi
de chaque mois**

NORD

**1^{er}
mercredi de chaque mois
dans le nord et sud**

NORD

**2^{ème}
mercredi de chaque
mois**

SUD

**2^{ème}
mercredi de chaque
mois**

SUD

**1^{ère}
permanence 2023
Le 1^{er} février**

SUD

**4^{ème}
mercredi de chaque
mois**

 **CONTACT**

NORD : SOURIS Françoise: 02 62 21 04 35

SUD : LAURENCE Bernard: 02 62 96 12 40

PLANNING CMA MOBILE



- **Conseils, informations**
- **Création et développement d'entreprises**
- **Porteurs de projets**
- **Formation continue et d'apprentissage**

La CMA Mobile se déplace sur toute l'île : elle vient à votre rencontre, dans votre quartier.

N'hésitez pas, nos conseillers sont là pour vous aider !

Contact

 : **clarisse.boyer@cma-reunion.fr**

 : **06 92 64 40 73**

Retrouvez dès à présent le planning de la CMA Mobile sur notre site **www.artisanat974.re**

ou sur  et  de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

COMUS

CHANTIER

LE CONCENTRÉ DE PERFORMANCE



Gamme COMUS CHANTIER

Découvrez toute la gamme bâtiment en ligne sur www.id-pro.com

REPARER.RE : L'ANNUAIRE DES ARTISANS RÉPARATEURS DE LA RÉUNION :

L'annuaire des artisans réparateurs de La Réunion est un outil de promotion des artisans qui se proposent de « **réparer plutôt que jeter.** »

L'annuaire recense 460 artisans des domaines de réparation et solution de seconde vie pour : ameublement, audiovisuel, cordonnerie, cycles, électroménager, horlogerie, informatique, instruments de musique, motoculture et outillages, reproduction de clés, retouche de couture, voilerie ou autres réparations objets grands publics.

Toute entreprise ayant une offre de service sur de la réparation d'équipements grand public, inscrite à la CMA et au répertoire de métiers, peut apparaître gratuitement dans l'annuaire des Artisans Réparateurs. [*Hors métiers de second oeuvre btp (clim, électricité, pisciniste, automatisme de portail etc)

Si vous souhaitez vous inscrire ou mettre à jour votre fiche d'annuaire pour diffuser vos offres de services, vous faire connaître sur LE site de la réparation de La Réunion : contactez-nous !



environnement@cma-reunion.fr

Tel : 0262 45 52 52, 0692 69 90 94

Vous pouvez aussi vous **inscrire directement sur le site** : <https://www.reparer.re/je-suis-un-reparateur/>

Pour information, l'annuaire Reparer.re est tenu et géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, il est donc gratuit depuis votre intégration et tout au long des modifications à apporter.

RÉPARER POUR MOINS JETER

+ 450 ARTISANS

À VOTRE SERVICE

METIERS REPARATION
+ 400 professionnels à votre service

www.reparer.re

PRENDS TON AVENIR EN MAIN !

Découvre nos offres de formation
en **apprentissage**:

-  CAP Charcutier
-  CAP Pâtissier
-  BP - CAP - BAC-pro électricien
-  BP et CAP Esthétique
-  BP Préparateur en pharmacie
-  CAP Coiffure
-  TP Infographiste
-  CAP Métallier

Et bien d'autres encore...



Ne perds pas une
seconde, scanne le QR
Code pour
en savoir plus



www.artisanat974.re

Apprends ton futur métier
tout en étant payé !

Contact:

 0692 832 365

 sabrina.trivy@cma-reunion.fr

NOUVELLE GAMME 2022 SPACE N57B & N60FF AVEC PACK FULL-BLACK

BOITE MANUELLE OU AUTOMATIQUE
GARANTIS 5 ANS JUSQU'À 160.000 KM
ÉLIGIBLES À LA DÉFISCALISATION



ISUZU D-MAX



L'ADN d'un Truck



soreva

l'automobile japonaise autrement

0262 962 700

Saint-Denis Zi du Chaudron
Saint-Pierre rue Luc Lorion
Saint-Louis Zi Bel Air